

INTRODUCTION

Notre engagement envers l'investissement durable

Pendant plus de cinq décennies, Jarislowsky, Fraser Limitée (JFL) a investi dans des entreprises supérieures et durables et a milité pour la gouvernance d'entreprise. Nous investissons dans une perspective à long terme, en adhérant à une philosophie qui accorde de la valeur à une forte gouvernance d'entreprise, à de solides pratiques commerciales et aux avantages concurrentiels persistants. Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) font partie intégrante de notre analyse fondamentale ascendante, pour disposer d'une perspective complémentaire nous permettant d'atténuer les risques et de déceler des modèles opérationnels durables. Forts de notre tradition en matière de collaboration, nous avons rappelé aux entreprises leur responsabilité de représenter toutes les parties prenantes d'une manière juste et équitable, vivement recommandé aux équipes de direction de se concentrer sur la création de valeur à long terme et contribué à la fondation et au développement d'organismes de premier plan voués à la promotion de la gouvernance et de la durabilité.

Changements climatiques

Les changements climatiques sont une source substantielle d'incertitudes tant systématiques qu'idiosyncratiques pour les investisseurs, les entreprises et à plus grande étendue la société. Les impacts potentiels des changements liés au climat sur l'environnement physique, réglementaire et économique pourraient orienter la transition vers une économie plus sobre en carbone et/ou des transformations du profil géographique et démographique des pays. Si l'itinéraire qui permettra d'atténuer les changements climatiques et de s'y adapter est incertain, nous nous attendons à ce qu'il crée probablement à la fois des risques et des opportunités pour les investisseurs. Les prochaines pages expliquent de façon tangible comment Jarislowsky Fraser circonscrit, évalue et gère les enjeux potentiellement importants liés au climat aux fins des portefeuilles de ses clients. Le processus, qui devrait être considéré comme itératif, est censé évoluer avec le temps, au même titre que l'information et les données de plus large portée en matière de changements climatiques. Il respecte le cadre de référence recommandé par le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) concernant la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques ainsi que les mesures et objectifs.



DÉCLARATIONS DE JFL RELATIVEMENT AU GIFCC

Gouvernance

Le contrôle de la gouvernance et l'obligation de rendre des comptes relativement aux enjeux climatiques ont été répartis entre plusieurs secteurs fonctionnels de la firme, de notre équipe d'investissement mondial, au comité d'investissement durable et jusqu'à la haute direction. De plus, nous avons adopté une politique d'investissement durable, applicable à l'ensemble de la firme, qui énonce nos principes fondamentaux concernant l'intégration des risques et des opportunités en matière de durabilité dans notre processus d'investissement.

Rôles et responsabilités

Le tableau ci-dessous fait état des responsabilités en matière de contrôle et d'analyse des enjeux liés au climat :

Rôle	Contrôle/obligation de rendre compte	Évaluation et gestion	Changements au niveau du système et initiatives de collaboration
Comité de gestion	✓		✓
Comité de stratégie d'investissement	✓		
Gestionnaires de portefeuille		✓	
Analystes en investissement		✓	✓
Comité d'investissement durable			✓

Légende :

Comité de gestion – le comité de gestion est formé des hauts dirigeants de la firme et est chargé de l'orientation stratégique et de la planification à long terme de Jarislowsky Fraser. Le comité transmet et favorise une culture fondée sur l'éthique, l'intégrité et une gestion à long terme responsable des actifs des clients tout en veillant à ce que la firme et notre processus d'investissement soient structurés en conséquence. Ceci inclut l'obligation ultime de rendre compte relativement à la politique d'investissement durable de la firme ainsi que l'approbation de chaque partenariat ou collaboration clé.

Comité de stratégie (CSI) – Formé de professionnels en investissement chevronnés qui se réunissent chaque semaine, le CSI est notre mécanisme central pour le contrôle des risques et des investissements. Il veille d'abord à garantir l'adhésion continue à la philosophie fondamentale d'investissement grande qualité/faible risque de la firme, et à son processus rigoureux d'investissement. Le CSI constitue le dernier pallier de contrôle en vue d'assurer qu'une diligence raisonnable appropriée a été exercée et que la thèse d'investissement a été éprouvée avant qu'une entreprise soit ajoutée à la liste des titres approuvés ou en soit retranchée. Le CSI est aussi chargé d'établir la stratégie d'investissement, de contrôler la structure de tous les portefeuilles des clients et d'approuver la couverture de nouvelles actions et obligations ainsi que les recommandations liées aux votes par procuration.

L'**équipe d'investissement globale** est composée de professionnels possédant des connaissances sectorielles approfondies à l'échelle internationale, beaucoup d'entre eux couvrant une industrie spécifique depuis des années. Notre équipe analyse des entreprises supérieures de tous les coins du monde, la couverture étant répartie entre différentes régions géographiques, ce qui apporte des perspectives multiples sur une même industrie. Quant aux facteurs ESG, la profondeur de l'analyse et la relation historique que nos analystes entretiennent avec les sociétés leur offrent un point de vue plus nuancé et utile de nos titres que s'ils devaient se servir uniquement de filtres ou de bases de données. Les votes par procuration sont exécutés par les analystes individuellement, une pratique qui est appliquée depuis la création de la firme. Les analystes discuteront avec les entreprises en portefeuille relativement à divers sujets qu'on aura jugés potentiellement importants pour la thèse d'investissement et la création d'une valeur à long terme au profit des actionnaires, y compris les pratiques, les politiques et les déclarations liées aux facteurs ESG.

Le **comité d'investissement durable** est une équipe inter fonctionnelle formée de professionnels de la recherche et du service à la clientèle qui possèdent une expérience et un savoir approfondis en investissement durable. Le comité a pour mandat de soutenir le CSI et le comité de gestion dans l'application de la politique d'investissement durable de la firme par l'élaboration et le partage d'outils de recherche de solutions en matière de durabilité, de mesure de transparence liées aux facteurs ESG et de collaborations au niveau des systèmes.

Politique d'investissement durable

La philosophie d'investissement qu'applique depuis longtemps Jarislowsky Fraser vise à sélectionner des entreprises offrant d'excellentes pratiques commerciales, des profils de croissance robustes et des évaluations raisonnables. Une partie de notre analyse d'investissement consiste à examiner les risques et les opportunités à long terme qui pourront avoir une incidence marquée sur l'investissement entre autres la durabilité. Du dossier économique et l'utilisation efficiente de ressources limitées, notamment l'environnement. Outre les risques et les opportunités spécifiques à une entreprise et au portefeuille, nous reconnaissons que certains risques sont systématiques et peuvent influencer sur des marchés entiers à des degrés divers. Notre politique d'investissement durable a été élaborée en vue d'expliquer clairement l'intégration de ces types de questions dans notre processus d'investissement selon les principes suivants :

- 1. Intégrer l'analyse des facteurs ESG importants dans nos décisions d'investissement.** Les informations liées aux facteurs ESG intégrées dans notre analyse fondamentale ascendante. Les facteurs ayant une incidence significative sur des investissements potentiels sont discutés quand on procède à l'analyse d'une industrie en plus d'être étudiés dans les rapports portant sur des entreprises individuelles. À l'aide d'outils exclusifs, comme notre fichier des pratiques d'affaires et le fichier des facteurs ESG & F du portefeuille, nous nous assurons que ceci est effectué systématiquement;
- 2. Adopter une approche participative en tant qu'actionnaire.** Nous cherchons à établir un dialogue constructif avec la direction et le conseil d'administration des entreprises concernant des questions commerciales importantes, notamment, les enjeux ESG. Cette approche est encore renforcée par nos prises de décision relativement aux votes par procuration : ceux-ci sont pleinement intégrés dans notre processus d'investissement. Notre équipe d'investissement globale se réunit pour examiner chaque vote et les décisions sont prises à l'interne par les professionnels de l'investissement;
- 3. Encourager la divulgation de l'information** ayant trait à l'analyse des facteurs ESG importants par les entreprises lorsque c'est commercialement raisonnable. Selon nous, ceci peut provoquer une émulation en ce qui a trait aux pratiques de gérance d'entreprise;
- 4. Collaborer** avec d'autres organisations, notamment le PRI, la CCFF, la SASB et le CDP pour mettre de l'avant des pratiques d'investissement durable pour le bien de tous les intervenants.

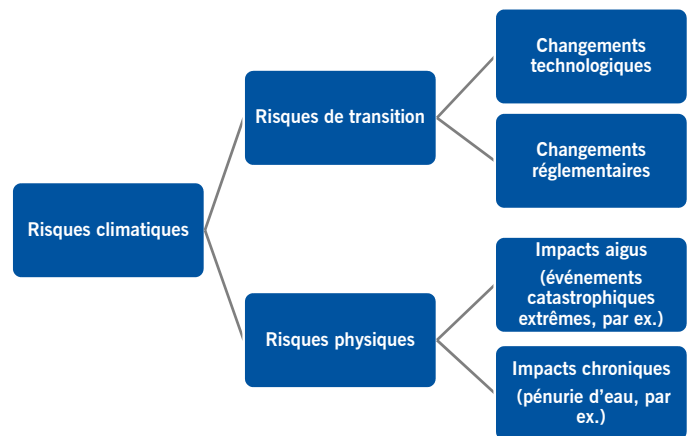
Sur une base quotidienne, l'application de notre politique d'investissement durable est confiée à l'équipe d'investissement mondial, sous la supervision du comité de stratégie d'investissement. Concernant les changements climatiques, les analystes procèdent à une étude de risques et opportunités substantiels relevant du climat pour certains secteurs où ceci est on ne peut plus important. Par exemple, un récent examen du secteur de l'énergie et des discussions qui visaient les industries du domaine de l'automobile comportaient une étude détaillée du risque de transition dans le secteur pétrolier et gazier, notamment des changements technologiques potentiels en matière de transports et d'énergie. Cette étude est soumise au comité de stratégie d'investissement qui supervise la composition de tous les portefeuilles JFL.

Nous reconnaissons que certains risques systémiques liés aux changements climatiques ont plus de chances de se matérialiser dans un lointain avenir et qu'on ne peut facilement les escompter ou diversifier. Pour cette raison, nous prenons part à plusieurs initiatives et collaborations de l'industrie afin de mieux comprendre et gérer les risques et opportunités de nature systémique ou d'un titre spécifique en matière de changements climatiques. Toutes les collaborations et les initiatives de participation sont examinées par le comité d'investissement durable et approuvées par le comité de gestion de la firme.

STRATÉGIE

Risques et opportunités liés au climat

Les efforts internationaux d'atténuation et d'adaptation en matière de changements climatiques présentent à la fois des risques et des opportunités. Cependant, si on comprend dans quelle direction ira le changement, son rythme, sa forme précise et son résultat final sont incertains. Les changements physiques dans l'environnement, notamment une aggravation potentielle de la fréquence et de la sévérité des désastres naturels, représentent un risque à moyen terme pour certains types d'entreprises et certaines régions. À plus long terme, les changements chroniques dans l'environnement physique présentent des risques systémiques potentiels.



Voici une description de diverses questions que nous avons considérées sur des horizons à court, moyen et à long terme :

	Définition	Description des enjeux importants liés au climat
Court terme	0 à 3 ans	<ul style="list-style-type: none"> • Changements réglementaires • Risques physiques aigus • Points d'inflexion visant le niveau d'augmentation de l'efficacité et la baisse d'intensité des émissions de certains utilisateurs de combustibles fossiles
Moyen terme	3 à 7 ans	<ul style="list-style-type: none"> • Changements d'orientation des politiques et de la réglementation • Changements dans l'environnement physique et le régime climatique (disponibilité de l'eau, par ex.) • Premiers changements dans le comportement des consommateurs et les habitudes d'affectation des capitaux qui tendront vers une économie et une infrastructure de soutien plus sobre en carbone • Changements technologiques modifiant la viabilité économique et la variabilité d'échelle de sources d'énergie de recharge non liées aux combustibles fossiles
Long terme	Plus de 7 ans	<ul style="list-style-type: none"> • Transformation du contexte des politiques, de l'investissement public et de la réglementation permettant l'utilisation et le développement futurs de nouvelles capacités à forte émission de carbone pour la production et le transport de l'électricité. • Solutions claires relativement aux sources d'énergie de recharge qui seront économiquement viables et physiquement évolutives au moment opportun. • Changement permanent et substantiel dans le comportement des consommateurs et les habitudes d'affectation des capitaux qui tendront vers des produits fabriqués autrement qu'avec des combustibles fossiles. • Changements physiques permanents, changements démographiques et migratoires connexes.

Analyse de scénarios

Jarislowsky Fraser exerce une gestion active, fondamentale et ascendante. Notre approche en ce qui concerne l'évaluation et la gestion des enjeux climatiques reflète notre philosophie ciblée et axée sur la grande qualité, de même que la concentration de nos portefeuilles. À ce titre, nous n'avons pas l'habitude de procéder à une analyse descendante de scénarios dans nos travaux de sélection de titres et de construction de portefeuilles. Néanmoins, afin de mieux déterminer la résilience de nos investissements, nous analyserons les portefeuilles et les investissements en fonction de divers scénarios prospectifs.

L'utilisation de scénarios est particulièrement répandue en vue d'analyser des industries liées à l'énergie et des industries à plus forte consommation énergétique pour lesquelles le coût de l'énergie est un facteur important dans nos prévisions concernant une entreprise spécifique. Du point de vue des changements climatiques, nous nous référons actuellement à plusieurs scénarios bien établis relativement à des secteurs clés :

Scénarios considérés	Processus d'analyse	Impact sur la stratégie
<ul style="list-style-type: none"> • Scénario 450 de l'AIE (50 % de chance de limiter le réchauffement à 2 degrés) • Scénario Nouvelles politiques (Engagements pris par les gouvernements jusqu'à maintenant. Implique 50 % des chances de limiter le réchauffement à 2,7 degrés) 	<p>Des discussions approfondies de ces scénarios sont menées par toute l'équipe d'investissement mondial afin de comprendre les incidences potentielles sur des entreprises individuelles du portefeuille et leurs évaluations.</p> <p>Secteurs clés examinés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Énergie • Services publics • Transports 	<p>Selon nous, nos portefeuilles actuels seraient résilients dans une fourchette raisonnable de scénarios à 2 degrés pour les raisons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les équipes de direction se préoccupent avant tout de créer une valeur à long terme par une affectation disciplinée des capitaux et des pratiques commerciales de grande qualité; • Les entreprises ont des actifs de grande qualité et la flexibilité voulue pour réagir à un environnement changeant dans un délai approprié; • Aucune exposition à la production de charbon thermique. Une exposition à la production d'électricité à partir du charbon par le biais d'entreprises de services publics diversifiées et réglementées qui disposent aussi de capacités croissantes de production d'énergie renouvelable; • Une exposition directe limitée à des branches de l'industrie des pièces d'auto qui courent un risque plus élevé de perturbation; • Une exposition sélective à des entreprises pétrolières et gazières qui cherchent avant tout à réduire leurs propres émissions et qui disposent d'actifs participant à une économie en carbone grâce à une gamme plus variée d'actifs, notamment des produits pétroliers et gaziers moins exposés au risque de perturbation. <p>Avec le temps, nous pourrions rajuster le portefeuille en nous basant – non exclusivement – sur un examen ascendant des possibilités des technologies existantes et futures, de changements physiques à l'environnement et de politiques publiques et de mesures réglementaires concernant les changements climatiques et des émissions de carbone.</p>

GESTION DES RISQUES

Processus de détermination des risques liés au climat

Comme c'est le cas de tous risques d'investissement importants, le risque climatique est intégré dans l'analyse fondamentale ascendante qui est effectuée par notre équipe de recherche interne et qui est complétée par des recherches externes provenant d'une variété de sources. Nous nous sommes généralement concentrés sur les risques et les opportunités ayant une incidence significative sur notre thèse d'investissement relativement à des entreprises spécifiques et plus largement aux portefeuilles dans une optique de transition vers une économie à faible consommation de carbone. Les progrès potentiels sur les plans réglementaire et technologique, là où ils ont de l'importance, sont discutés activement lors des examens de secteur que nous tenons régulièrement et lorsque nous évaluons des titres nouveaux et actuels.

De plus, nous avons conçu plusieurs outils exclusifs pour garantir que ceci est effectué systématiquement :

- **Fichier des pratiques d'affaires** – en plus de leur rapport sommaire et de leur modèle financier, les analystes examinent aussi un fichier des pratiques d'affaires résumant les évaluations relatives et absolues des facteurs ESG courants qu'on aura ou non mentionnés explicitement dans d'autres analyses. La stratégie de gestion des émissions, l'information divulguée en vertu du CDP et de l'éco-efficacité sont des exemples des points qui sont évalués;
- **Empreinte carbone du portefeuille** – L'empreinte carbone du portefeuille, qui fait partie de l'examen des risques auquel nous procédons trimestriellement à l'interne, compare à la fois les émissions du secteur à des points repères et inclut une liste des entreprises du portefeuille qui produisent les plus fortes émissions (dans la mesure où des données sont disponibles). L'examen des risques, qui vise à informer le comité de stratégie d'investissement sur l'exposition au risque de chaque portefeuille, pourra déclencher une discussion sur la façon dont ce risque se traduit dans l'évaluation des rendements ajustés en fonction des risques de l'entreprise.
- **Carte thermique ESG & F** – Nous nous servons, au niveau du portefeuille, d'une carte thermique exclusive qui consigne une gamme d'indicateurs de qualité touchant l'environnement, les questions sociales, la gouvernance et les aspects financiers. La note qu'obtiennent les entreprises d'après le CDP est indiquée sur cette carte. Les entreprises qui ne divulguent pas d'information au CDP sont signalées et subséquemment on évaluera s'il y a lieu de prendre contact avec elles, compte tenu de l'importance du risque climatique auquel est exposé le modèle opérationnel.

Démarches auprès des entreprises

Tout au long de son histoire, Jarislowsky Fraser a suivi une approche participative en tant qu'actionnaire. Nous cherchons à collaborer de manière constructive avec la direction d'une entreprise, et dans certains cas son conseil d'administration, relativement à des enjeux d'affaires importants, y compris les facteurs ESG. Nous privilégions un dialogue constructif, préférant être considérés comme un actionnaire digne de confiance auprès duquel les équipes de direction cherchent conseil.

Nos analystes communiquent couramment avec la direction relativement aux questions du risque climatique. Entre autres, ils discutent de stratégies de gestion des émissions, de tarification du carbone et de résilience organisationnelle. Ainsi, en 2018, nous avons discuté directement avec trois entreprises relativement à leur politique/gestion de risque en matière climatique et quatre entreprises concernant les cibles et objectifs en matière d'émissions.

Nous participons aussi à plusieurs initiatives et partenariats au niveau des industries, dont :

Le Partenariat de transition des entreprises pétrolières et gazières aux fins des changements climatiques, que coordonne le PRI : nous faisons partie du groupe de travail et agissons comme co-investisseur principal auprès d'une entreprise pétrolière et gazière d'Europe.

Ce partenariat poursuit les objectifs suivants :

- i. examiner comment les entreprises évaluent de manière exhaustive leur exposition aux risques de transition liés au climat;
- ii. assurer que les entreprises planifient des mesures appropriées en réponse aux changements futurs des politiques et de la technologie qui pourraient restreindre leur capacité d'exploiter leurs actifs (autrement dit, selon le scénario de 2 degrés établi par l'Accord sur le climat de Paris);
- iii. mieux comprendre la façon dont les entreprises évaluent actuellement leur dépense en immobilisations et leur production futures ainsi que le mode de gouvernance ayant donné lieu à ces prises de décision;
- iv. encourager une divulgation améliorée conformément aux recommandations du Groupe de travail sur la divulgation de l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC).

L'engagement mondial sur le méthane, coordonné par le PRI. Nous faisons partie du comité consultatif et sommes l'investisseur principal de trois entreprises pétrolières et gazières nord-américaines. Ce partenariat poursuit les objectifs suivants :

1. Améliorer la compréhension des investisseurs relativement à l'exposition des portefeuilles internationaux au risque lié au méthane;
2. Comprendre les pratiques exemplaires en gestion des risques suscités par le méthane et transmettre les leçons ainsi apprises à l'ensemble des entreprises;
3. Encourager les entreprises des domaines de l'énergie et des services publics à mieux gérer et réduire leurs émissions de méthane et à divulguer les progrès qu'elles accomplissent.

En outre, notre firme est signataire de la **Déclaration de Montréal sur les risques financiers liés aux changements climatiques**.

Votes par procuration

Conformément à notre engagement de longue date visant à promouvoir la gouvernance d'entreprise, le vote par procuration est pleinement intégré dans le processus décisionnel en matière d'investissements :

- Les analyses de recherche (actions) se chargent d'examiner et de recommander tous les votes par procuration;
- Chaque demande de vote est discutée avec le comité de stratégie d'investissement (CSI);
- Les décisions sont prises à l'interne par les professionnels de l'investissement;
- Les démarches de collaboration, s'il y a lieu, sont menées par l'analyste de recherche.

Au cours de la période de 12 mois se terminant le 30 juin 2018, nous avons appuyé deux des trois propositions liées au climat :

- Noble Energy – après avoir effectué des démarches auprès de l'entreprise et constaté que les demandes se concentraient de plus en plus sur des divulgations de plus haut niveau comparables à celles du GIFCC et sur des sujets plus susceptibles d'éclairer notre thèse d'investissement. Nous avons appuyé une proposition demandant que l'entreprise « évalue l'impact sur le portefeuille de politiques visant à respecter un scénario de 2 degrés »;
- Berkshire Hathaway – Nous avons appuyé une proposition visant à obtenir un rapport sur la gestion des émissions de méthane, y compris des cibles de réduction. Une divulgation complète des politiques de réduction de méthane de l'entreprise, incluant des mesures de performance et des mécanismes de contrôle, permettrait aux actionnaires de mieux comprendre comment l'entreprise gère ses émissions de méthane et ainsi mieux évaluer l'efficacité des efforts qu'elle déploie en ce sens;
- Royal Dutch Shell – nous avons voté contre une proposition demandant que Shell établisse et publie des cibles d'émission des GES. En l'occurrence, nous craignons que la proposition, telle qu'elle était formulée, place l'entreprise dans une position moins concurrentielle relativement à ses homologues ou la soumettre à des cibles raisonnablement au-delà de son contrôle. Au bout du compte, nous avons estimé que la direction était la mieux placée pour prendre les décisions appropriées en vue d'équilibrer les objectifs à long terme. De plus, notre analyse nous a portés à l'avant-garde de son industrie. En ce sens, en décembre 2018, Shell a annoncé un plan visant à établir des cibles à court terme dans le cadre d'un engagement à long terme en vue de réduire l'empreinte carbonique nette de ses produits énergétiques et l'entreprise projette de lier ces cibles à la rémunération de la haute direction. Cette annonce de Shell, et son intention d'intégrer la divulgation relative à des cibles dans ses rapports financiers, est la première en son genre dans le secteur pétrolier et gazier.

MESURES ET OBJECTIFS

Intensité carbone

En gros, nos portefeuilles ont une empreinte carbone nettement inférieure à celle de leurs indices de référence respectifs. Bien que l'empreinte carbone ne mesure pas directement tous les aspects du risque climatique, le fait de mesurer l'empreinte de nos portefeuilles est un pas important. Considérant les limites inhérentes aux données (particulièrement dans les marchés émergents où la couverture des données est assez faible), nous estimons que cette mesure offre une vue permettant de distinguer l'impact de nos investissements sur le climat ainsi que les domaines où des entreprises pourraient être exposées à des changements potentiels de la réglementation en matière d'émissions.

Intensité carbone du portefeuille			
Indice/Nom du portefeuille	Date de couverture	Intensité carbone relative à l'indice	Tonnes de CO2e/M\$ en revenu
Action canadienne			
Fonds d'actions canadiennes JF	77%	-37%	220,2
Fonds d'actions canadiennes sans combustible fossile JF	75%	-76%	85,0
Indice S&P/TSX Composé	73%	-	348,1
Action globale			
Fonds d'actions globales JF	81%	-63%	64,4
Fonds d'actions globales sans combustible fossile JF	81%	-67%	57,5
Indice MSCI Monde	76%	0%	174,6
Action américaine			
Fonds d'actions américaines JF	81%	-74%	42,4
Indice S&P500	75%	0%	165,8
Action internationale			
Fonds d'actions internationales JF	81%	-40%	109,1
Fonds d'actions internationales sans combustible fossile JF	82%	-43%	103,9
Indice MSCI EAFE	83%	0%	182,8
Action marché émergent			
Fonds d'actions de marchés émergents JF	41%	-79%	70,1
Indice MSCI Marché émergent	41%	0%	339,5
Revenu fixe (composante corporative)			
Fond d'obligations JF	90%	-43%	107
Fonds d'obligations sans combustible fossile JF	92%	-90%	17,9
Indice FTSE TMX Canada Univers	88%	0%	188,0

Objectifs

Compte tenu du peu de preuves empiriques confirmant un lien direct entre l'alpha d'un portefeuille et ses émissions, nous n'établissons pas d'objectifs d'émissions relativement à nos portefeuilles de base. Cependant, nous considérons généralement qu'une moins grande consommation d'énergie (un facteur clé de réduction des émissions) favorisera une expansion des marges et la résilience de certaines entreprises ainsi qu'une utilisation efficace de ressources limitées. Qui plus est, en réponse à la demande et à l'intérêt croissants des clients, nous avons lancé une gamme de fonds sans combustibles fossiles en 2017. En plus de tirer profit de la gestion active confirmée de notre cabinet et de ses démarches auprès des entreprises pour les rendre plus responsables de leur gestion, les Fonds sans combustibles fossiles JF visent à encourager l'adhésion des intervenants, à réduire de beaucoup l'empreinte carbone et à augmenter l'exposition aux obligations vertes comme mécanisme important du financement de la transition énergétique.

SOMMAIRE

- Jarislowsky Fraser investit dans des entreprises offrant qualité et durabilité, dans une perspective à long terme et en intégrant une analyse des facteurs ESG;
- Nous cernons, évaluons et gérons les enjeux relatifs au climat par nos pratiques de gouvernance, de sélection des investissements et de gestion du risque;
- Fidèle à sa longue tradition, notre firme collabore avec les entreprises, en cherchant à discuter de manière constructive de leurs enjeux – dont celui des changements climatiques – avec les équipes de direction des entreprises dans lesquelles nous investissons, et aussi en exprimant nos opinions par notre processus rigoureux de vote par procuration. Nous considérons que ce travail fait partie intégrante de notre gestion responsable des investissements au nom de toutes les parties prenantes;
- Notre philosophie d'investissement et notre insistance sur la qualité vont de pair avec des profils de durabilité supérieurs à la moyenne, notamment en matière de réduction des empreintes carboniques.
- Jarislowsky Fraser tient fermement à encourager l'adoption de modes de divulgation conformes aux recommandations du GIFCC afin de favoriser l'efficacité et la résilience des marchés financiers.

April 2019

L'empreinte carbone renvoie aux émissions de gaz à effet de serre exprimées en tonnes d'équivalent CO2 par année. Ce chiffre est ensuite mis à l'échelle en fonction de la capitalisation boursière ou de la dette active totale afin d'établir une intensité d'émissions comparable. Le champ d'application 1 vise les émissions directes de gaz à effet de serre résultant des activités d'une entreprise. Les émissions du champ d'application 2 sont celles qui résultent de l'électricité achetée. Les émissions liées aux obligations d'État ne sont pas incluses en raison du peu de données disponibles. Ce document est fourni à des fins d'information seulement aux clients de Jarislowsky, Fraser Limitée (JFL). Toutes les opinions et estimations contenues dans ce rapport représentent le point de vue de JFL au moment de sa rédaction et sont fournies de bonne foi. Les données, faits et opinions présentés dans ce document pourront tous être modifiés sans avis. Ceci ne constitue pas une sollicitation à des fins d'affaires. Les rendements passés ne sont pas un indicateur des performances futures. Les rendements futurs ne sont pas garantis. L'utilisation de la dénomination sociale Jarislowsky, Fraser Limitée de même que la copie ou redistribution de quelque renseignement contenu dans ce rapport ne sont permises en aucun cas sans l'autorisation préalable écrite de JFL.